

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



Rhône

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 FÉVRIER 2020**

Nbre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 12

Votants : 17

Convocation du 5 février 2020.

L'an deux mil vingt, le 10 février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Mesdames Françoise BONNAT DEVAUX, Sylvie DESBOURDELLE, Valérie HEMON et Carole TELMAN.

Messieurs Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Claude BEAUDOUX, Olivier CHAMBE, Bernard CHIRAT, Maurice REY, Paul ROSSI, et Henri ROUZAUD.

Absents excusés : Karine BOUCHET (Pouvoir donné à Sylvie DESBOURDELLE), Géraldine DUBESSY (Pouvoir donné à Diogène BATALLA), Isabelle SALFATI (Pouvoir donné à Maurice REY), Baptiste GAUDELUS (Pouvoir donné à Bernard CHIRAT), Bruno BIGOURDAN (Pouvoir donné à Paul ROSSI).

Absents : Gilbert CHAISE, Michel SAULT

2020-10/ DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Rapporteur : M.ROUZAUD

Monsieur ROUZAUD, adjoint aux finances, présente au conseil municipal le débat d'orientation pour le budget 2020 annexé au procès-verbal du conseil municipal, le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) ayant été envoyé avec la note de synthèse du conseil municipal.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

➤ de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Diogène BATALLA